

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 03.09.2024 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. DUTOUR M.P. GARNIER H. BELLAMY J.P. FONTAINE G. RAMEIX S. CALVEZ L. LIDDELL C. FLEURY T. VALLET S. MICHOT T. RICHARD A. BARDET S. (arrivée à 20h20)

Absente excusée :

LABBE PELTIER S. a donné pouvoir à FLEURY T.

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 26.07.2024.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Adhésion à la convention de participation prévoyance du centre départemental de gestion de la vienne et participation mensuelle au financement des garanties au 01/01/2025

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre Départemental de Gestion de la Vienne et Territoria à compter du 1^{er} janvier 2025, pour une durée de 6 ans et maintien la participation financière mensuelle par agent à hauteur de 12.50 € pour un temps plein.

Affaire n° 2 – RIFSEEP – Mise à jour

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, compte tenu du recrutement d'un agent de maîtrise, accepte d'ajouter à la délibération n° 2022-29 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) à compter du 1^{er} juillet 2022, le cadre d'emploi des agents de maîtrise.

Affaire n° 3 – Le magazine « Le petit Gibus »

Rapporteur : M. le Maire

Par 14 voix Pour et 1 voix Contre, accepte la distribution du magazine « Le petit Gibus » aux enfants des classes élémentaires de cycle 3.

Affaire n° 4 – Tarifs des salles communales

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rappelle qu'à la prochaine réunion de conseil municipal, les nouveaux tarifs des salles communales et les conditions de location seront étudiés.

Affaire n° 5 – Bâtiments

Rapporteur : M. le Maire

Prend connaissance :

- des divers travaux en cours : Moulin, cimetière, ancienne coopérative, maison du meunier, de l'avancement du dossier API (futur épicerie) et du logement 19 Avenue A. Gigot ainsi que des chambres au-dessus du foyer Gigot.

Relate le rendez-vous avec la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) pour l'installation d'une boulangerie et des contacts pris auprès de professionnels.

Affaire n° 6 – Voirie

Rapporteur : J.Paul Bellamy

Informe que l'entreprise COLAS retenue pour le programme de voirie 2024 interviendra pour effectuer les travaux semaines 43 et 44 et que des devis ont été demandé pour réparer les détériorations de la route à St. Drémont et remplacement des poteaux endommagés au coin du crédit agricole et de la pharmacie.

Il informe également que les travaux sur la RD347 dans la traversée de Vaon débiteront courant octobre par l'entreprise EUROVIA. Travaux pris en charge par le Département avec participation de la commune à hauteur de 17,50 % de montant TTC des travaux. M. le Maire remercie le Département en présence de la conseillère départementale M.Jeanne Bellamy.

Affaire n° 7 – Informations diverses

M. le Maire :

Informe :

- qu'une réunion est prévue le 18 septembre prochain pour accueillir et présenter le personnel au conseil municipal
- quant aux sinistres mettant en cause les arbres : au lavoir et à l'étang. Il est signalé que 2 autres arbres menacent de tomber, le nécessaire sera effectué rapidement.
- que les 2 suggestions présentées à Sorégies pour l'installation d'ombrières de parking sont retenues.
- qu'une réunion avec la CCPL relative à l'agrandissement de la maison de santé aura lieu le 10/09 prochain en présence des professionnels de santé.

Fait part de la demande du Moto Quad Club Roifféen pour emprunter des chemins communaux à l'occasion d'une sortie. Acceptée.

E. Gourdeau informe que le centre de loisirs s'est bien déroulé. Bons retours des parents et des enfants. Une réunion « associations » est fixée au 11/09 à 20 h en mairie.

S. Bardet informe qu'il a reçu la société Pioto, spécialisée pour améliorer la sécurité des piétons en signalant un passage piéton, par l'installation de personnage design innovant, qui permet d'attirer l'attention du conducteur et le pousse à faire preuve de plus de vigilance. Il est décidé de demander un devis pour 6 unités et solliciter une subvention auprès du département dans le cadre des amendes de police.

A.Richard demande si une nouvelle réunion « Voisins vigilants » sera programmée avec la gendarmerie pour sensibiliser la population. Réponse positive.

Le Maire



Séance levée à 22 H 45

Le Secrétaire

